

# COMMUNE DE LA CHAPELLE SPINASSE

## ALIMENTATION EN EAU POTABLE

### ETABLISSEMENT DES MESURES DE PROTECTION AUTOUR DU CAPTAGE ET DU FORAGE DE LA CHAPELLE

#### DETAIL ESTIMATIF DE LA PROCEDURE DE MISE EN CONFORMITE DU FORAGE DE LA LEBRE

1	Suivi administratif et technique
2	Instructions administratives.
3	Mise en place du périmètre de protection immédiate : acquisitions et servitude d'accès
4	Mise en place du périmètre de protection rapprochée : Indemnisation des servitudes
5	Estimations sommaire des travaux de mise en conformité
6	Estimatif de la procédure
7	Projet de financement

**Septembre 2023**

*Dossier constitué par le C.P.I.E. - Dossier suivi par J. LAROCHE  
Bureau : Cité Administrative Jean Montalat - 19011 Tulle  
Tel. : 05.55.20.88.92*



## 1 - SUIVI ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE (selon devis du CPIE)

Nature	Unité	Prix Unitaire (€)	Quantité	Montant H.T.
1 - Etablissement du dossier préalable au passage de l'hydrogéologue agréé et gestion de l'intervention de l'hydrogéologue agréé	u	1 518,00 €	1	1 518,00 €
2 - Constitution des dossiers d'instruction : dossier de demande d'aide, consultation inter-services, dossier d'enquête	u	1 349,00 €	1	1 349,00 €
3 - Assistance technique à la collectivité au cours de la procédure y compris rédaction des actes de cession en la forme administrative, des conventions de servitudes d'accès et des conventions de servitudes	f	1 897,00 €	1	1 897,00 €
<b><u>Sous-Total :</u></b>				<b>4 764,00 €</b>

## 2 - INSTRUCTIONS ADMINISTRATIVES

Nature	Unité	Prix Unitaire	Quantité	Montant H.T.
1 - Analyse "complète" conforme à l'arrêté du 26/07/2002	u	2 000,00 €	2	4 000,00 €
2 - Avis sanitaire d'un hydrogéologue agréé proposant les mesures de protection à établir autour des points d'eau	u	1 750,00 €	2	3 500,00 €
3 - Recherche de l'identité des propriétaires au service du cadastre	u	2,00 €	0	- €
4 - Demande de fiche personnelle de propriétaire (modèle 3233) à présenter à Monsieur Le Conservateur des Hypothèques (par propriétaire)	u	12,00 €	20	240,00 €
5 - Indemnités du Commissaire-Enquêteur et frais de déplacement	u	2 000,00 €	1	2 000,00 €
6 - Frais de publicité des deux enquêtes (2 journaux)	u	500,00 €	4	2 000,00 €
7 - Honoraires du géomètre	u			2 000,00 €
8 - Frais de notification de la DUP	u	4,00 €	20	80,00 €
9 - Frais d'insertion de DUP dans 2 journaux	u	500,00 €	2	1 000,00 €
10 - Honoraires du Conservateur des Hypothèques pour l'enregistrement des servitudes de protection déclarée d'utilité publique (par acte)	u	15,00 €	20	300,00 €
<b><u>Sous-Total :</u></b>				<b>15 120,00 €</b>

### 3 - MISE EN PLACE DES PERIMETRES DE PROTECTION IMMEDIATE

Nature	Unité	Prix Unitaire	Quantité	Montant H.T.
<b>Forage de La Chapelle</b>				
1 - Acquisition des périmètres de protection immédiate (P.P.I)	m <sup>2</sup>	0,25 €	1800	450,00 €
2 - Instauration d'une servtude d'accès	m <sup>2</sup>	0,10 €	700	50,00 €
3 - Frais d'enregistrement des actes de cession au bureau de la conservation des hypothèques	u.c	15,00 €	6	90,00 €
<b>Captage de La Chapelle</b>				
1 - Acquisition des périmètres de protection immédiate (P.P.I)	m <sup>2</sup>	0,25 €	110	27,50 €
2 - Instauration d'une servtude d'accès	m <sup>2</sup>	0,10 €	700	50,00 €
3 - Frais d'enregistrement des actes de cession au bureau de la conservation des hypothèques	u.c	15,00 €	2	30,00 €
<b>Sous-Total :</b>				<b>697,50 €</b>

**Sous Total acquisition et instauration de servitude d'accès 697,50 €**

*Remarques : Les acquisitions seront revues en fonction de la surface exacte des périmètres de protection immédiate (levé géomètre) et de l'estimation des domaines*

### 4 - MISE EN PLACE DES PERIMETRES DE PROTECTION RAPPROCHEE

Nature	Unité	Prix Unitaire	Quantité	Montant H.T.
<b>Forage de la Chapelle</b>				
1 - Frais d'indemnisation éventuelle des servitudes spécifiques compris dans le périmètre de protection rapprochée (P.P.R.)	m <sup>2</sup>	0,0075 €	109 430	820,73 €
<b>Captage de La Chapelle</b>				
1 - Frais d'indemnisation éventuelle des servitudes spécifiques compris dans le périmètre de protection rapprochée (P.P.R.)	m <sup>2</sup>	0,0147 €	40 905	600,00 €
<b>Sous-Total :</b>				<b>1 420,73 €</b>

**Sous-Total indemnisation 1 420,73 €**

*Remarques : Les indemnités seront revue en fonction l'estimation des domaines*

## 5 - ESTIMATION SOMMAIRE DES TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE

Désignation	unité	prix unitaire	quantité	Montant HT
<b>Forage de La Chapelle</b>				
<u>Travaux de mise en conformité du captage et du PPI</u>				
▪ Défrichage et élagage des arbres en bordure	m <sup>2</sup>	0,50 €	850	425,00 €
▪ Fourniture et pose d'une cloture de protection en piquets bois	ml	22,00 €	170	3 740,00 €
▪ Fourniture et pose d'une barrière en acier galvanisée	ml	400,00 €	1	400,00 €
▪ Fourniture et pose d'un panneau	u	110,00 €	1	110,00 €
<u>Travaux de mise en conformité du PPR</u>				
▪ Déplacement ou évacuation de l'andain	u	500,00 €	1	500,00 €
<b>Sous-total</b>				<b>5 175,00 €</b>
<b>Captage de La Chapelle</b>				
<u>Travaux de mise en conformité du captage et du PPI</u>				
▪ Défrichage et élagage des arbres en bordure	m <sup>2</sup>	0,50 €	700	350,00 €
▪ Fourniture et pose d'une cloture de protection en piquets bois	ml	22,00 €	110	2 420,00 €
▪ Fourniture et pose d'une barrière en acier galvanisée	ml	400,00 €	1	400,00 €
▪ Fourniture et pose d'un panneau	u	110,00 €	1	110,00 €
▪ réfection du drain de captage (option)	f	5 000,00 €	1	5 000,00 €
▪ Canalisation des eaux superficielles	f	2 000,00 €	1	2 000,00 €
<u>Travaux de mise en conformité du PPR</u>				
▪ Prolongation du chemin pour desservir le PPI	u	2 000,00 €	1	2 000,00 €
<u>Travaux de réhabilitation de l'ouvrage</u>				
▪ Fourniture et pose d'une crépine	u	300,00 €	1	300,00 €
▪ Aménagement et mise en sécurité de l'exutoire de TP/V	u	500,00 €	1	500,00 €
<b>Sous-total</b>				<b>13 080,00 €</b>
<b>Montant total HT des travaux</b>				<b>18 255,00 €</b>
Imprévus (10%)				<b>1 825,50 €</b>
Honoraires				<b>1 000,00 €</b>
<b>Montant total HT des opérations</b>				<b>21 080,50 €</b>

## 6 - ESTIMATION DE LA PROCEDURE

Désignation	Montant HT
1 - Suivi administratif et technique (honoraires du CPIE)	4 764,00 €
2 - Instructions administratives	15 120,00 €
3 - Mise en place du périmètre de protection immédiate	697,50 €
4 - Mise en place du périmètre de protection rapprochée	1 420,73 €
5 - Travaux de mise en conformité	21 080,50 €
<b>Montant total H.T de la Procédure</b>	<b>43 082,73 €</b>

## 7 - PROJET DE FINANCEMENT

### 1 - Phase administrative

1 - Suivi administratif et technique (honoraires du CPIE)	4 764,00 €
2 - Instructions administratives	15 120,00 €
<b>Total HT</b>	<b>19 884,00 €</b>

Aide Agence de l'eau Adour Garonne - 50% 9 942,00 €

Auto - Financement - 50% 9 942,00 €

### 2- Phase Acquisitions - Indemnités - Travaux

1 - Acquisitions des PPI et instauration des servitudes d'accès	697,50 €
2 - Indemnités des servitudes instaurées dans les PPR (non éligibles aux aides AEAG)	1 420,73 €
3 - Travaux de mise en conformité (y compris imprévus et honoraires)	21 080,50 €
<b>Total HT</b>	<b>23 198,73 €</b>

Aide Agence de l'eau Adour Garonne

Montant HT éligible aux aides	21 778,00 €
Aide Agence de l'Eau Adour Garonne - 47%	10 889,00 €
Auto - Financement - 53%	12 309,73 €

### **3- Récapitulatif de la procédure**

1 - Montant HT de la Phase administrative	19 884,00 €
2 - Montant total Ht de la Phase acquisitions - indemnités - travaux	23 198,73 €
Montant total HT de la procédure	43 082,73 €
<b>Projet de financement</b>	
Aide Agence de l'eau Adour Garonne - 48%	20 831,00 €
Auto - Financement - 52%	22 251,73 €

